

#Votezsantévertébrale

Priorités électorales 2019 de l'Association chiropratique canadienne (ACC)

LES TROUBLES ET DOULEURS MUSCULOSQUELETTIQUES SONT UN FARDEAU AU CANADA

Chaque année, **plus de 11 millions de Canadiens souffrent de troubles musculosquelettiques (TMS)**. Les TMS, comme les douleurs dorsales, les maux de tête, les tensions dans les bras ou le cou et les troubles musculaires et articulaires, ont un effet dévastateur sur la santé des Canadiens, leur qualité de vie, leur participation au marché du travail et sur l'économie du pays.

LA SOLUTION : LES CHIROPRACTIENS SONT LES EXPERTS DE LA SANTÉ MUSCULOSQUELETTIQUE

Les chiropraticiens jouent un rôle clé pour endiguer cette épidémie croissante. Chaque année, **4,5 millions de Canadiens font appel à leurs services** pour prévenir les TMS et les douleurs qui en découlent et gérer le lourd fardeau qu'ils représentent. **Pourquoi? Parce que les services chiropratiques sont non invasifs et préventifs et ne reposent pas sur l'utilisation de médicaments.**

Les soins chiropratiques présentent d'importants avantages à long terme, qu'il s'agisse d'améliorer la qualité de vie des patients, d'aider les employés à retourner au travail plus rapidement ou de réduire les coûts du système de santé public et les pressions qu'il subit. La chiropratique est une profession de la santé réglementée dans toutes les provinces et demeure l'une des professions de santé primaire les plus importantes, qui affiche la croissance la plus rapide au Canada.

Le coût élevé des douleurs musculosquelettiques au Canada

- Le **fardeau économique des TMS au Canada s'élève à 22 milliards \$ par année.**
- Les TMS constituent la **deuxième cause de réclamations pour invalidité à court et à long terme au Canada**, tandis que la santé mentale est la première cause.
- Les douleurs liées aux TMS sont l'une des principales causes d'une **première prescription d'opioïdes.**
- **1 Canadien sur 8 a déclaré avoir reçu un diagnostic de dorsalgie chronique.**
- **85 % des travailleurs canadiens souffriront de lombalgie au cours de leur vie.**
- **Le tiers de l'absentéisme au travail est attribuable à la dorsalgie.**
- Les blessures musculosquelettiques sont responsables de **42 % des libérations pour raisons médicales dans l'armée et le principal problème médical qui force les militaires à mettre fin à leur carrière.**

Nous vous demandons de prendre deux mesures pour aider à réduire le fardeau des TMS pour les Canadiens qui souffrent:

- 1) **ADOPTER UNE SOLUTION SANS FRAIS QUI AIDERA LES PATIENTS. Permettre aux chiropraticiens d'évaluer l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées.** Les Canadiens atteints d'un handicap se heurtent à un obstacle injuste pour accéder au crédit d'impôt pour personnes handicapées. À l'heure actuelle, les chiropraticiens ne sont pas autorisés par le gouvernement fédéral à évaluer leurs patients pour cet avantage important, ce qui contraint les Canadiens à consulter un autre professionnel de la santé qui ne connaît peut-être pas leurs antécédents médicaux. Les chiropraticiens sont autorisés à diagnostiquer les incapacités dans toutes les provinces et sont reconnus à titre d'évaluateurs dans le cadre de programmes provinciaux similaires. Il est temps de simplifier la démarche et de combler cet écart au niveau fédéral. Il n'en coûterait **RIEN** au gouvernement, car les critères d'admissibilité ne changeraient pas.
- 2) **SUPPRIMER LES OBSTACLES POUR LES MILITAIRES. Permettre aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) de recevoir les soins chiropratiques dont ils ont besoin sans contraintes.** En raison des exigences physiques du métier, les problèmes musculosquelettiques sont deux fois plus fréquents chez les militaires actifs que dans le reste de la population canadienne. Les blessures musculosquelettiques constituent un risque professionnel important dans l'armée et représentent la principale cause des libérations pour raisons médicales. Dans ce contexte, la couverture actuellement offerte aux membres des FAC pose problème : les consultations en chiropratique nécessitent la recommandation d'un médecin en vue de l'accès à des soins hors base. **Cela retarde l'accès aux soins et impose au personnel militaire des démarches inutiles pour obtenir de l'aide.**

Saviez-vous que l'ACC s'est engagée à s'attaquer aux graves problèmes de santé publique qui touchent les Canadiens?

- Depuis 2015, l'ACC contribue sans relâche à la recherche, à la défense des droits et intérêts, et à des initiatives communautaires sur le terrain partout au pays afin d'**améliorer l'approche de gestion de la douleur au Canada et de réduire l'impact de la crise des opioïdes.**
- Un nombre alarmant de **210 000 commotions cérébrales surviennent chaque année au Canada.** Les chiropraticiens, qui peuvent évaluer, diagnostiquer et traiter les commotions cérébrales, cherchent à remédier à cet important problème de santé publique.



À propos de nous : L'Association chiropratique canadienne (ACC) est une association nationale volontaire qui sensibilise la population à des questions nationales qui touchent la santé musculosquelettique des Canadiens. Il existe plus de 9 000 docteurs en chiropratique (DC) et 10 associations provinciales de chiropratique au Canada. [Visitez VoteSpineHealth.ca/FR](http://VoteSpineHealth.ca/FR) pour en savoir plus.